

Conditions générales de l'offre de la Garantie Pneumatique GITI Poids Lourd

Liste des pneus concernés gamme GITI 22,5'' (ci-après dénommés « Pneus Concernés ») :

Dimensions	Marque	Profils Steer	Profils Drive	Profils Trailer
385/65R22,5	GITI	GSR 259/GSW226		GTR955, GAM851
385/55R22,5	GITI	GSR 259/GSW226		GTR955
295/80R22,5	GITI	GSR225, GAC821, GAM837, GAU867V1	GDR665+, GDM686	
315/80R22,5	GITI	GSR225, GSW226, GAM 831, GT867	GDR665, GDR 621, GDR655+, GDM 686	GSR225
255/70R22,5	GITI	GAL 817		
275/70R22,5	GITI	GSR225,GAU867V1	GDM676	GSR225
315/70R22,5	GITI	GSR225, GSW226, GAM837	GDR655+, GDR675, GDR621+	GSR225, GAM837
295/60R22,5	GITI	GSR225	GDL617	
315/60R22,5	GITI	GSR225	GDL617	
13R22,5	GITI	GAM 831	GDM686	
12R22,5	GITI	GSR225, GAM839	GDR688, GDM686	
10R22,5	GITI	GAL817	GDR688	
9R22,5	GITI	GAL817		

- Sont exclus les 445/65R22,5 et 425/65R22,5

Bénéficiaire de la Garantie GITI

Toute entreprise qui exerce une activité de transport, utilisatrice de véhicules poids-lourd et assumant la charge de l'entretien et de la gestion des pneumatiques (ci-après dénommé « Client Utilisateur ») ayant acheté des pneumatiques parmi les Pneus Concernés chez un revendeur professionnel client de Doumerc Pneus International entre le **1er janvier 2020 et le 31 décembre 2022** et les ayant enregistrés selon la procédure ci-dessous. A défaut de cet enregistrement, la garantie ne s'appliquera pas.

Durée de la Garantie GITI :

Les Pneumatiques GITI distribués par Doumerc Pneus International de gamme 22,5'' Concernés et achetés pendant la période définie de 2 ans à partir de la date d'achat, et présentant un DOT 2021 et 2022.

Conditions d'application de la Garantie GITI :

Le Client Utilisateur doit renvoyer la **demande d'adhésion à garantie GITI, ainsi que sa facture d'achat** fournie par son revendeur directement auprès Doumerc pneus international A l'adresse électronique suivante :

garantiegit@doumercpneus.net dans un délai de 15 jours à compter de la date d'achat (date d'émission de la facture faisant foi).

Le client reçoit une validation de l'inscription et N° adhésion au programme de garantie a son adresse électronique .

A défaut d'enregistrement selon les conditions précitées la garantie ne s'appliquera pas.

Modalités de prise en charge en cas de dommages accidentels :

Tout dommage d'origine accidentelle (choc, blessure), survenant sur le pneumatique GITI enregistré et le rendant impropre au roulage. La garantie GITI ne s'applique pas en cas de dommages consécutifs, à un mauvaise prestation (démontage, montage, retailage, réparations non conforme...), à un défaut de géométrie, parallélisme, sont exclus également les crevaisons accidentelles réparables, ainsi que les détériorations liées à un roulage à plat. Sont exclus également les dommages liés à un accident de la route et/ou acte de vandalisme, incendie et catastrophes naturelles.

Procédure à suivre

Le Client Utilisateur identifie le ou les pneumatiques endommagés avec son revendeur.

Le Client Utilisateur envoie le ou les pneumatiques endommagés chez son revendeur

Le client Utilisateur **envoie son le formulaire de réclamation directement à l'adresse électronique garantiegiti@doumercpneus.net**.

L'acceptation de la procédure de prise en charge du dommage par GITI implique l'acceptation d'un transfert de propriété du pneu endommagé.

Modalités d'émission de l'avoir

Après examen et validation par GITI du (des) pneu(s) endommagé(s) (sous réserve qu'il(s) répond(ent) aux conditions précitées, un avoir sera émis auprès du revendeur dans un délai de 8 à 12 semaines après indication du dommage par le Client Utilisateur.

Le revendeur professionnel émettra à son tour un avoir du même montant au profit du Client Utilisateur concerné. Sur la base du barème en vigueur à la date d'achat avec une remise appliquée de 41%

La règle de calcul s'applique comme suit :

Profondeur de sculpture restante	17	15	10	8	5	3	1
% d'usure	0%	15%	40%	50%	70%	85%	100%
% de remboursement	100%	85%	60%	50%	30%	15%	0%

Le Client Utilisateur sera informé de la validation et de la prise en charge, ou du motif de refus, ainsi que du montant de la garantie par mail directement par Doumerc Pneus International à l'adresse donnée lors de l'enregistrement.

Toutes les opérations de prestations, montage, démontage, de réparation du pneumatique ou autres dépannages du véhicule resteront à la charge du Client Utilisateur.

Pour plus d'informations : GARANTIE GITI Poids Lourds

Doumerc Pneus International – DPI

685 Avenue d'Italie - ZAC ALBASUD II - 82 000 MONTAUBAN - France

Tel 0820 825 177 - Fax 0820 070 700 - garantiegiti@doumercpneus.net